



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Absorbant

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur New Pig BV.
 Hazeldonk 6489
 4836 LH Breda
 The Netherlands
 E: pigpost@newpig.com
 Web: www.newpig.co.uk
 T: +31 (0) 76 596 9250

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +31 (0) 76 596 9250
 Lundi - Vendredi 08:30 - 17:00h (NL)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine Attention! La manipulation du matériau génère de la poussière. L'inhalation fréquente de poussières sur une longue période augmente le risque de développement de maladies pulmonaires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Quartz (SiO ₂)	<2.5%
Numéro CAS: 14808-60-7	Numéro CE: 238-878-4
Classification	
Non Classé	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Le produit est composé de: La terre de diatomées calcinée >98%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Les commentaires réfèrent au produit dans son état inutilisé. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Inhalation	Poudre pulvérulente. EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les poussières peuvent irriter le système respiratoire. L'inhalation fréquente de poussières sur une longue période augmente le risque de développement de maladies pulmonaires.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

Dangers particuliers Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

Produits de combustion dangereux Si le produit est inutilisé: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Eviter la formation et la dispersion de poussières.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter la dispersion des poussières ou des produits contaminés. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Si le produit est inutilisé: Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Si le produit est utilisé: Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Employer le produit absorbant pour contenir et absorber la matière déversée. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans un endroit sec. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à des températures comprises entre 5°C et 35°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Quartz (SiO₂)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,1 mg/m³ fraction alvéolaire

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une utilisation en grande quantité, une extraction de ventilation locale peut être requise pour réduire l'exposition. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale. Si le produit est utilisé: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Protection respiratoire

Si de la poussière est générée: Porter un masque à poussières approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne permettre aucune contamination de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Granules.
Couleur	Rose.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	pH (solution diluée): 5-6
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur. Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières peuvent irriter le système respiratoire. L'inhalation fréquente de poussières sur une longue période augmente le risque de développement de maladies pulmonaires.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les commentaires réfèrent au produit dans son état inutilisé. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

12.1. Toxicité

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

Toxicité La toxicité aquatique est improbable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Non pertinent.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Non pertinent.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non pertinent.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Risque de/d': Obstruction

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

Absorbant en vrac PIG Grip-Dri

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
-----------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Non classé:
Date de révision	30/04/2019
Révision	4
Remplace la date	28/10/2016
Numéro de FDS	3844
Statut de la FDS	EN_FR_SDS_S107.pdf

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.